



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 5 mars 2026

Date de la convocation : 17 février 2026

L'an deux mil vingt-six et le 5 mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

-
- o Membres en exercice : 14
 - o Présents : 11
 - o Votants : 11
 - o Pour : 12
 - o Contre : 0
 - o Abstention : 0

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, LETOURNEAU Pascale, FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeannine, DESBOIS Jocelyne, , PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE Christelle, CHANTEPERDRIX Guy.
Représentés : RITTER Claude par CHANTEPERDRIX Guy.
Excusés : LEGRAND Valérie
Absents : --

Secrétaire de séance : Agnès PHILIPPE

DE-008-2026-

Approbation du PV de la séance du 23 janvier 2026

(sous la présidence de M. FROST Georges, 1^{er} adjoint)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant les éléments suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0	414 359.72	203 133.37	0	203 133.37	414 359.72
Opérations exercice	950 166.15	1 092 193.75	428 370.65	313 839.95	1 378 536.80	1 406 033.70
TOTAUX	950 166.15	1 506 553.47	631 504.02	313 839.95	1 581 670.17	1 820 393.42
Résultat de clôture		556 387.32	317 664.07			238 723.25
Restes à réaliser	0	0	3 600	25 110	3 600	25 110
TOTAL CUMULE		556 387.32	321 264.07	25 110	3 600	263 833.25
RESULTAT DEFINITIF		556 387.32	296 154.07			260 233.25

Le Conseil, après en avoir délibéré,
Mme le Maire, Joëlle SCHWOB, se retire et ne prend pas part au vote.

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Mme le Maire, Joëlle SCHWOB, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance, Mme PHILIPPE Agnès

M. le 1^{er} adjoint, Georges FROST

Date de transmission de l'acte: 12/03/2026
Date de réception de l'AR: 12/03/2026
071-217101179-DE_008_2026-DE
A G E D I